



BUDGET PARTICIPATIF

**Votez pour vos deux projets
du jeudi 8 au mardi 27 septembre**

PAGES 2 À 5



ÉDITO

Vous trouverez dans ce nouveau numéro du 6^e infos les éléments indispensables pour participer au vote dans le cadre du budget participatif 2022.

Sur les 10 projets sélectionnés, vous pourrez vous exprimer, que vous soyez habitant de l'arrondissement ou que vous y travailliez.

Vous pourrez également voter pour des projets parisiens. Nous revenons par ailleurs sur un certain nombre d'opérations particulièrement importantes comme celle qui concerne le lycée Fénélon. J'en profite pour remercier les agents de la direction de la voirie qui ont été très sollicités au cours des derniers mois et qui ont œuvré pour la rénovation complète de la chaussée de la rue de Rennes, entre la rue d'Assas et la rue du Four, l'aménagement de la rue Cassette ainsi que des opérations ponctuelles réalisées boulevard Raspail et rue de l'Ancienne Comédie.

À toutes et à tous, je souhaite la meilleure rentrée possible

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement
Conseiller régional d'Île-de-France

BUDGET PARTICIPATIF

DU JEUDI 8 AU MARDI 27
SEPTEMBRE 2022

Des investissements de la Ville de Paris peuvent être choisis directement par les Parisiennes et les Parisiens : c'est ce que l'on appelle le Budget participatif.

Le montant maximal d'un projet est de 2 millions d'euros en 2022, seuls 2 projets pouvant être retenus pour le 6^e arrondissement.

COMPTE-TENU DES ENJEUX, IL EST IMPORTANT QUE VOUS SOYEZ TRÈS NOMBREUX À PARTICIPER À CETTE CONSULTATION

- PAR INTERNET :



- OU MANUELLEMENT

dans l'une des 2 urnes implantées :

→ **À la Mairie du 6^e** hall d'entrée
78 rue Bonaparte

→ **Au Centre André Malraux**
112 rue de Rennes



VOTEZ POUR 2 PROJETS :

**LES
OPÉRATIONS
DE VOTE**

Tous les Parisiens peuvent voter sans condition d'âge ni de nationalité. Pour les projets d'arrondissement, on ne peut voter que dans un seul arrondissement, celui de sa résidence ou celui de son lieu de travail.



2 - BRUMISATEURS URBAINS

1 | BAGAGERIE SOLIDAIRE DANS LE 6^e ARRONDISSEMENT

L'association "La pause du 6^e" souhaite implanter (dans un lieu à déterminer) une bagagerie solidaire provisoire. Ce lieu sécurisé permettrait à des personnes à la rue de disposer de casiers afin d'y déposer leurs effets personnels, contribuant ainsi à leur réinsertion sociale. **325 000 €**

2 | INSTALLATION DE BRUMISATEURS URBAINS

Au regard des années précédentes et pour anticiper la lutte contre les futures canicules, des brumisateurs urbains seraient implantés dans des lieux à déterminer. **300 000 €**



3 - OUVERTURE D'UN JARDIN PARTAGÉ

3 | OUVERTURE D'UN JARDIN PARTAGÉ

Cultivé par des habitants regroupés dans l'association "Le Grand Litré", ce jardin partagé, de 200 m² pour une trentaine de parcelles, faciliterait les relations entre les différents lieux de vie du quartier : écoles, maisons de retraite, etc. Un premier lieu a été envisagé, à proximité du square Armand David, mais d'autres emplacements peuvent être imaginés. ■ 100 000 €



4 - RÉVÉLATION D'UN PETIT JARDIN

4 | RÉVÉLATION D'UN PETIT JARDIN : *angle Litré-Vaugirard*

Niché entre la crèche Litré et le gymnase Vaugirard, il existe un petit jardin caché qui pourrait être rendu plus visible en le réaménageant. L'association "Le Grand Litré" propose d'y installer un composteur de quartier, d'y organiser une distribution de paniers de fruits et légumes et d'y accueillir des ateliers de botanique avec l'école Litré. ■ 200 000 €



5 - VIDÉOPROJECTEURS POUR LES ÉCOLES

5 | DES VIDÉOPROJECTEURS INTERACTIFS POUR LES ÉCOLES DU 6^e

Les vidéoprojecteurs facilitent à la fois l'accès à des ressources continuellement mises à jour et d'autre part l'interactivité entre les élèves et l'enseignant. **Le projet consiste à équiper 60 salles de classes réparties sur les 7 écoles maternelles et élémentaires publiques du 6^e.**

350 000 €

6 | DOTATION AUX ÉCOLES DE SOLUTION DE FRAICHEUR

Afin d'anticiper les futures canicules annoncées, il est proposé de créer des zones de fraîcheur dans les cours de récréation (végétalisation, arbres, murs végétalisés, auvent rétractable, brumisateur urbain) et de doter les écoles en brumisateurs individuels. **500 000 €**



6 - ÉCOLES - SOLUTION DE FRAICHEUR



7 - JARDINIERS DU JARDINET

7 | LES JARDINIERS DU JARDINET

Au sein du square Gabriel-Pierné, les élèves des écoles du Jardinnet et Saint-Benoît pourront se sensibiliser à l'entretien d'un jardin. Avec l'équipe d'entretien du square et des seniors bénévoles, les enfants seront éveillés à la gestion de l'espace, de l'eau et du temps. Enfin, les écoliers réaliseront avec des artistes professionnels des œuvres durables autour des cinq arches. **70 000 €**

8 | CRÉER UNE SCÈNE OUVERTE À TOUS LES PUBLICS ET À TOUS LES STYLES

Le conservatoire municipal Jean-Philippe Rameau dispose d'une salle de 170 m². L'idée est de l'aménager pour plusieurs disciplines artistiques (danse, musique, théâtre), en l'équipant d'une régie son-lumière professionnelle, de deux pianos de concert et d'un espace scénique. **1 975 000 €**

9 | RESTAURER LE PATRIMOINE CULTUEL ET CULTUREL DU 6^e

1/ L'église Notre-Dame-des-Champs :

Ravalement de la façade côté Montparnasse (altérée par la pollution au niveau des tympans) et restauration des peintures murales de Joseph Aubert situées dans le chœur de l'Église.

2/ La chapelle Saint-Joseph des Carmes :

Suite à sa restauration intérieure, le projet consiste à mettre en valeur la façade et la cour.

2 000 000 €

9 - PATRIMOINE CULTUREL - ÉGLISE NOTRE-DAME -DES-CHAMPS



9 - PATRIMOINE CULTUREL
CHAPELLE SAINT-JOSEPH DES CARMES

10 | UN PARC D'EXERCICE ET DE DÉTENTE CANIN

L'implantation d'un parc d'exercice et de détente canin, clôturé et protégé, permettra à nos fidèles compagnons de s'y défouler dans un climat de convivialité. L'idée est d'offrir, quai bas des Grands Augustins en bordure de la Seine, un espace de totale liberté dédié aux chiens. **25 000 €**

CADRE DE VIE

UN ARRONDISSEMENT RÉNOVÉ POUR PLUS DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ

LE LYCÉE FÉNELON POURSUIT SA RÉNOVATION

L'établissement, construit en 1883, connaît depuis quelques années une fragilisation de sa structure due à un affaissement progressif de ses fondations. Depuis le 31 mai, la Région Île-de-France, propriétaire des bâtiments, a entrepris un travail de sécurisation en renforçant les fondations par des injections. Durant les travaux qui dureront 14 semaines, les entreprises qui sont à l'œuvre sur ce chantier s'efforcent de limiter au

maximum les nuisances qui pourraient affecter les riverains et les élèves de l'école élémentaire du Jardinnet. Sauf imprévu de dernière minute, les lycéens et les élèves des classes préparatoires (qui ont été accueillis pendant une année, sur trois sites différents) doivent retrouver dès la rentrée les bâtiments historiques du lycée Fénelon. Des informations régulièrement mises à jour sont affichées sur la façade du lycée et une adresse a été créée pour tout renseignement : travaux.fenelon@idf-constructiondurable.fr



LA GARE DE SAINT-MICHEL NOTRE-DAME SE MODERNISE

Le réaménagement de la gare RER C, permettra de la rendre plus accessible, plus sûre et plus lumineuse. Afin de réduire les nuisances sonores et environnementales, la SNCF et Île-de-France mobilités ont opté pour une logistique fluviale et ferroviaire. Les quais du RER C seront fermés jusqu'au 19 décembre mais resteront ouverts pour le RER B ainsi que pour les lignes de métro 4 et 10. La livraison de la nouvelle gare est attendue pour avril 2023.

ENVIRONNEMENT

DES INITIATIVES RESPECTUEUSES DE LA NATURE

DES COURS OASIS POUR LE GROUPE SCOLAIRE LITTRÉ

La rue Littré abrite une école élémentaire de 13 classes, une école maternelle de 8 classes et une crèche. Le projet est de transformer les cours des deux écoles en un oasis urbain, végétal et rafraîchi. Le temps moyen dans la cour de récréation (2h par jour) représente pour un enfant près d'un tiers du temps passé à l'école. Or, compte tenu des vagues de chaleur il devient indispensable de rendre leurs sols fertiles et perméables, de créer des lieux ombragés et des espaces de jeux plus ludiques. Nous savons en outre que la nature a une influence considérable sur l'épanouissement et le développement des enfants (agilité, concentration, créativité, sociabilité...).

Depuis le mois de mai, des ateliers de concertation ont été lancés avec la participation des enfants sous l'égide du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris. Les élèves ont essayé de déterminer ce qu'une cours Oasis peut représenter pour eux au travers d'images, de dessins et de maquettes. La concertation se poursuit jusqu'en décembre 2022 pour une réalisation des cours Oasis à l'été 2023.



VOS BACS JAUNES COLLECTÉS 3 JOURS PAR SEMAINE, DÈS LE LUNDI 26 SEPTEMBRE



Depuis 2019, tous les papiers et emballages (quelle que soit la matière) vont dans le bac jaune, vides et en vrac (pas de sac poubelle). Bien sûr, les emballages en verre continuent d'aller dans les bacs à couvercle blanc ou les colonnes à verre.

Comme vous le constatez peut-être, les bacs jaunes sont souvent saturés lors du premier jour de collecte de la semaine. C'est pourquoi, désormais, les bacs jaunes sont collectés 3 fois par semaine (contre 2 actuellement). Les syndicats et bailleurs seront informés des jours de collecte des bacs jaunes. **Enfin, pour les immeubles qui n'ont pas la capacité d'accueillir des bacs de tri (jaune et/ou blanc), la Ville de Paris déploie des stations Trilib' qui permettent à tous les habitants de trier leurs déchets.**

TRIBUNES POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE DU 6^e

Chères habitantes, chers habitants,

Lorsqu'elle est mise en œuvre à bon escient, la démocratie dite « participative » peut venir utilement compléter l'autre forme de démocratie, dite « représentative », plus traditionnelle et usuelle, mais dont on sait qu'elle souffre aujourd'hui d'une certaine crise de confiance de la part de nos concitoyens.

En effet, comme on le constate à chaque élection, des taux d'abstention particulièrement élevés prouvent clairement que les Françaises et les Français souhaitent que leur rôle ne se limite plus seulement à désigner, à intervalle régulier, leurs représentants dans les diverses institutions nationales ou locales. Ils veulent aussi participer directement aux décisions qui les concernent dans leur vie quotidienne.

C'est précisément ce que va permettre le budget participatif, qui offre aux Parisiens et aux Parisiennes la possibilité de choisir eux-mêmes une part non négligeable des investissements qui seront réalisés par la Ville au niveau de leur arrondissement et également au niveau de la capitale.

Voilà pourquoi nous vous encourageons, chers habitants et chères habitantes du sixième arrondissement, ainsi que vous tous et vous toutes qui y exercez votre activité professionnelle, à être les plus nombreux possibles à voter pour les projets qui vous semblent les plus utiles pour améliorer votre cadre ou votre qualité de vie.

Le système de vote, par préférence majoritaire, permettra à chacune et à chacun de nuancer son choix parmi les dix projets proposés, très variés dans leur objet, concernant aussi bien la conservation du patrimoine que la création d'un jardin partagé, en passant par l'installation de brumisateurs urbains, la mise en place de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles¹, ou l'aménagement d'un espace scénique au conservatoire Jean-Philippe Rameau...

Seules deux propositions d'investissement pouvant être retenues pour le 6^e arrondissement, ce sont donc les deux projets les mieux évalués qui remporteront le scrutin. A vous de décider !

1. Pour accompagner l'efficacité de l'enseignement

Jean-Pierre LECOQ

Maire du 6^e arrondissement,
Conseiller régional d'Île-de-France

Chantal LAMBERT-BURENS

Première Adjointe au Maire (LR)

Olivier PASSELECO

Adjoint au Maire (Parti Radical)

Arielle BEAUCAMPS

Adjointe au Maire (Société civile)

Charles FLOBERT, Adjoint au Maire (LR)

Florence DE VARAX

Adjointe au Maire (Société Civile)

Séverine DE COMPREIGNAC

Conseillère de Paris (MODEM)

Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement délégué (Société civile)

Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué (Libres ! - LR)

Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement déléguée (MODEM)

GRUPE D'OPPOSITION

Chers habitantes et habitants,

Je vais aborder la question du recyclage des déchets. Beaucoup reste à faire, 78% des déchets parisiens environ sont incinérés et l'incinération de déchets en mélange participe à la pollution de l'air en transformant plus de 80% du poids des ordures incinérées en CO2.

Cependant des progrès ont été faits à Paris ces derniers temps pour recycler séparément ce qui peut l'être. Il vous est ainsi possible de déposer vos biodéchets sur le marché Raspail les mardi, vendredi et dimanche aux heures du marché ainsi que rue Félibien près du marché couvert Saint-Germain 24h sur 24. Deux fois par mois également les dispositifs du Trimobile d'Ecologic place Saint-Sulpice continuent de permettre le recyclage de produits spécifiques comme les cartouches d'encre, les produits de bricolage (pots de peinture, solvants...) Et la rue Littré va être bientôt le premier territoire Zéro Déchets du 6^e !

N'oublions pas en conclusion toutefois que le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, notamment pour le plastique...

Antoinette KIS

Conseillère d'arrondissement (EELV)